LE JOURNAL DE
Saint-Damase
fière de son histoire

JUIN 2018

Procès-verbal – Nouvelles des organismes – Nos places d'affaires

Les lundis de la Place de la Fabrique

25 Juin—René Proulx

2 Juillet—La Carotte Polaire

9 Juillet—Les cousines Lavoie

16 Juillet—Janibelle Poirier

Rendez-vous dès 19 h

Venez en famille, entre amis ou entre voisins et profitez pleinement du spectacle gratuitement. N'oubliez pas votre chaise!

Pour un accompagnement personnalisé
en gestion de patrimoine financier

Michael Roy, B.A.A., PL. Fin.

Planificateur financier professionnel
natif de Saint-Damase faisant partie de l'équipe
Assante de Saint-Hyacinthe

Gestion financière Assante ltée
935, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6
Tél. : 450 250-4757 • Courriel : MRoy@assante.com

GESTION DE PATRIMOINE
Assante®

william houde
agro-fournitures

Guillaume Leblanc
Représentant

Usine St-Damase
501, Haut de la Rivière
(Québec) J0H 1J0

Bur. : 450 797-3316
Fax : 450 797-3621
Cell : 450 278-7977

LES CONSTRUCTIONS
RÉNO-ROULEAU INC.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Spécialités
APRÈS SINISTRE - MAISON ANCESTRALE
CONSTRUCTION ET RÉNOVATION EN TOUS GENRES

Jean-Paul Rouleau
tél. 450 797.2696 cell. 450 501.3707
143, rang d'Argenteuil, St-Damase, Québec J0H 1J0
reno.rouleau@gmail.com
RBQ : 8356-2090-47

NAPA AUTOPRO
www.autoproservice.com
Castrol
Signature CENTRE DU PNEU

Ghislain Loiselle
Propriétaire

Garage J.D. Brodeur Inc.
208, rue Principale
St-Damase, Qc J0H 1J0
Tél. : 450 797-3388
Téléc. : 450 797-2486

Freins / Injection
Direction / Antirouille
Silencieux / Suspension
Air climatisé / Traction avant
Mise au point / Entretien préventif
Entretien remorque
Entretien camion lourd
Mécanique générale
Automobiles / Camions
NOUVEAU : Alignement

Centre de beauté Murielle Palardy
POUR ELLE ET LUI
ESTHÉTIQUE
COIFFURE
BRONZAGE
MASSOTHÉRAPIE

L'esthétique
Le soin des pieds

IDÉAL PROTÉIN : Régime protéiné avec suivi pour perte de poids
Certificats-cadeaux disponibles

450 797.2162
197, rue Principale
Saint-Damase

Heures d'ouverture
Mardi au vendredi de 9 h à 21 h
Samedi de 9 h à 12 h

MUNICIPALITÉ Saint-Damase

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Monsieur Christian Martin
maire@st-damase.qc.ca

Conseillers :
District électoral du Clocher : Monsieur Alain Robert
District électoral des Parcs : Madame Ghislaine Lussier
District électoral de la Mairie : Monsieur Yves Monast
District électoral de la Montagne : Monsieur Gaétan Jodoin
District électoral des Horizons verts : Monsieur Yvon Laflamme
District électoral de la Yamaska : Monsieur Claude Gaucher

COMITÉS CONSULTATIFS DU CONSEIL

Finance - Administration : Ghislaine Lussier et Claude Gaucher
Urbanisme : Alain Robert et Yves Monast
Personnel : Yvon Laflamme et Alain Robert
Immobilisation et incendie : Gaétan Jodoin et Claude Gaucher
Eau : Yves Monast et Yvon Laflamme
Relations avec les citoyens et sécurité civile :
Ghislaine Lussier et Yvon Laflamme

ASSEMBLÉE DU CONSEIL :

Selon le calendrier (voir site internet)

BUREAU MUNICIPAL :

115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase (Québec) J0H 1J0
Téléphone : 450 797-3341
Télécopieur : 450 797-3543
Courriel : info@st-damase.qc.ca
Heures d'ouverture (horaire d'été) :
Lundi au Jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Vendredi : de 8 h 30 à 12 h

SERVICE DES INCENDIES : URGENCE SEULEMENT 9-1-1

SERVICE DES LOISIRS

105, rue Sainte-Anne, Saint-Damase
Téléphone : 450 797-3341 # 4013
Courriel : yblanchette@st-damase.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

113, rue Saint-Étienne, Saint-Damase
Téléphone : 450 797-3341 # 4010
Courriel : damase@reseaubibliomonteregie.qc.ca
Heures d'ouverture :
Lundi : 18 h 15 à 20 h 15
Mardi : 9 h 30 à 11 h 30
Mercredi : 14 h à 16 h et 18 h 15 à 20 h 15
Samedi : 10 h à midi

Le Conseil VOUS INFORME

Citoyennes et citoyens de Saint-Damase,

Le 5 juin dernier, nous avons reçu une dizaine de personnes issues de l'immigration dans le cadre du projet « mobilisation-diversité ». Ce fut une rencontre très intéressante. Nous avons découvert des gens heureux de venir s'établir dans la région de Saint-Hyacinthe et de pouvoir travailler dans nos industries qui sont à la recherche de main d'œuvre. Au cours des prochains mois, il est possible de voir certaines familles s'installer chez-nous à proximité de leur travail.

Nous vous invitons à venir vous amusez dans le petit parc au terrain des loisirs. Le nouveau module est installé et la nouvelle glissoire est prête pour le plaisir des petits et grands. Les jeunes sont très heureux, plusieurs jouets sont à leur disposition pour s'amuser dans le sable.

Nous avons débuté cette année, le changement d'une partie du système d'éclairage du terrain de balle pour de l'éclairage au LED, j'espère que vous appréciez. Il s'agit d'un projet d'envergure, c'est pourquoi nous poursuivrons les travaux au cours des prochaines années.

Je tiens à remercier les employés des travaux publics et des loisirs pour l'exécution de tous les travaux réalisés sur le site des loisirs.

N'oubliez pas que si vous désirez vous rafraîchir, les jeux d'eau sont fonctionnels, c'est très amusant autant pour les enfants que pour les parents.

Comme depuis quelques années, le retour des « Lundis de la Place de la Fabrique » débuteront le lundi 25 juin, au Parc de la Fabrique près de l'église. Venez encourager la relève.

Une nouveauté cet été, la bibliothèque sera ouverte les samedis matins durant la période estivale, venez bouquinez, il y a plusieurs livres et revues pour tous les âges. On vous y attend en grand nombre.

Je souhaite un bon été aux étudiants qui ont terminé leur année scolaire. Profitez de la belle saison, pour vous amuser et passer de belles vacances.

Cordialement,

Christian Martin, maire

Procès-Verbal | ASSEMBLÉE DU 5 JUIN 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase, tenue le 5 juin 2018, à 19 h 55, à la mairie.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase, tenue le 5 juin 2018, à 19 H 55, à la mairie, située au 115, rue Saint-Etienne, Saint-Damase.

Sont présents madame la conseillère Ghislaine Lussier et messieurs les conseillers, Claude Gaucher, Yvon Laflamme, Gaétan Jodoin, Alain Robert et Yves Monast, tous formant quorum sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Christian Martin.

Également présente, Madame Johanne Beauregard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Alain Robert, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1er mai 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du Conseil ou s'enquérir de certains dossiers.

DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire Christian Martin, dépose et fait lecture du rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur au 31 décembre 2017.

DIFFUSION DU RAPPORT DU MAIRE :

CONSIDÉRANT L'ARTICLE 176.2.2 du C.M. que le maire doit faire en juin de chaque année un rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur;

CONSIDÉRANT QUE le rapport doit être diffusé sur le territoire de la municipalité et qu'il y a lieu de préciser la façon dont il le sera;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport du maire sur les faits saillants de l'année financière se terminant le 31 décembre 2017 soit publié dans le journal municipal du mois de juin et sur le site web de la municipalité.

ADOPTÉ

ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATION AU MONTANT DE 2 407 000 $

Date d'ouverture :	5 juin 2018	Nombre de soumissions :	4
Heure d'ouverture :	11 h	Échéance moyenne :	4 ans et 2 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d'intérêt moyen :	2,6469 %
Montant :	2 407 000 $	Date d'émission :	19 juin 2018

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts numéros 65 et 105, la Municipalité de Saint Damase souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Damase a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique \« Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal\», des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 19 juin 2018, au montant de 2 407 000 $;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci dessus, le ministère des Finances a reçu quatre soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C 19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C 27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

188 000 $	2,00000 %	2019
193 000 $	2,25000 %	2020
199 000 $	2,45000 %	2021
205 000 $	2,60000 %	2022
1 622 000 $	2,70000 %	2023

Prix : 98,62700 Coût réel : 2,99780 %

2 SCOTIA CAPITAUX INC.

188 000 $	1,90000 %	2019
193 000 $	2,20000 %	2020
199 000 $	2,40000 %	2021
205 000 $	2,60000 %	2022
1 622 000 $	2,70000 %	2023

Prix : 98,55840 Coût réel : 3,00854 %

3 VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

188 000 $	2,00000 %	2019
193 000 $	2,25000 %	2020
199 000 $	2,35000 %	2021
205 000 $	2,55000 %	2022
1 622 000 $	2,65000 %	2023

Prix : 98,37800 Coût réel : 3,01184 %

4 VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

188 000 $	2,05000 %	2019
193 000 $	2,25000 %	2020
199 000 $	2,35000 %	2021
205 000 $	2,55000 %	2022
1 622 000 $	2,70000 %	2023

Prix : 98,45060 Coût réel : 3,03428 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par monsieur le conseiller, Alain Robert, et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE l'émission d'obligations au montant de 2 407 000 $ de la Municipalité de Saint-Damase soit adjugée à la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.;

QUE demande soit faite à ce dernier de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel

que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la directrice-générale et secrétaire-trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé \« Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises\»;

Que le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

QUE les frais d'escompte soient payés à même le fonds général de la municipalité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR OBLIGATION AU MONTANT DE 2 407 000 $ QUI SERA RÉALISÉ LE 19 JUIN 2018

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint Damase souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 407 000 $ qui sera réalisé le 19 juin 2018, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de $
65	972 100 $
Règlements d'emprunts #	**Pour un montant de $**
65	772 600 $
105	662 300 $

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 65 et 105, la Municipalité de Saint Damase souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 19 juin 2018;

2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 19 juin et le 19 décembre de chaque année;

3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7);

4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;

5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la directrice-générale et secrétaire trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé \« Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises\»;

7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

   Caisse Desjardins de Val Maska
   111, RUE PRINCIPALE
   SAINT DAMASE, QC
   J0H 1J0

8. Que les obligations soient signées par le maire et la directrice-générale et secrétaire trésorière. La Municipalité de Saint Damase, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 65 et 105 soit plus court que celui originellement fixé, c'est à dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 19 juin 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS DE MAI 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller Alain Robert, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau des comptes payés et à payer du mois de mai 2018, au montant de 383 380,43 $ soit approuvé. Ce bordereau portant le numéro 2018-06-058 est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

REPRÉSENTANTE AUTORISÉE À ACCÉDER AU SERVICE « CLIC REVENU – SERVICES ÉLECTRONIQUES » - AJOUT

CONSIDÉRANT que plusieurs services sont accessibles par CLIC REVENU via mon dossier entreprise de Revenu Québec;

CONSIDÉRANT que le numéro d'entreprise de la municipalité est le 8831854599;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter madame Julie Forcier, secrétaire-trésorière adjointe, comme représentante autorisée à accéder au service Clic Revenu ;

QUE les trois derniers chiffres de son numéro d'assurance social sont le 889;

QUE la représentante soit autorisée à consulter le dossier de la municipalité de Saint-Damase et agir au nom et pour le compte de ladite Municipalité, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;

QU'elle puisse effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;

QU'elle puisse signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de la Municipalité, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;

Qu'elle puisse effectuer l'inscription de la Municipalité à clicSÉQUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;

QU'elle puisse consulter le dossier de la Municipalité et agir au nom et pour le compte de la Municipalité, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Damase accepte que le ministre du Revenu communique avec la représentante, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur la Municipalité et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec.

ADOPTÉE

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS – Réfection du chemin Benoit

CONSIDÉRANT QUE les citoyens de Saint-Damase doivent circuler sur le chemin Benoit situé sur les territoires des municipalités de Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Marie-Madeleine;

CONSIDÉRANT QUE le chemin Benoit est sous juridiction du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

CONSIDÉRANT QUE le chemin Benoit est une route collectrice déterminée par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, entre la route 231, la route 116 et menant à l'autoroute 20 et que plusieurs véhicules dont plusieurs véhicules lourds doivent y circuler quotidiennement;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens se plaignent de la détérioration majeure de ce chemin;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de procéder à des travaux de reconstruction et de pavage du chemin Benoit afin s'assurer la sécurité des usagers;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à notre députée provinciale, Madame Chantal Soucy.

ADOPTÉE

CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT DE SECTIONS DE TROTTOIRS INCLUANT L'ÉPANDAGE D'ABRASIF 2018-2019 :

CONSIDÉRANT QUE le contrat avec René Jodoin enr. pour le déneigement de certaines sections de trottoirs incluant l'épandage d'abrasifs s'est terminé au printemps 2018;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est satisfait des services offerts par l'entrepreneur et désire poursuivre le contrat pour la prochaine saison;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat pour la saison 2018-2019 au montant de 10 832.52 $ plus taxes, pour le déneigement de certaines sections de trottoirs incluant l'épandage d'abrasif, totalisant 2 200 mètres linéaires à l'entreprise René Jodoin enr.

ADOPTÉE

CONTRAT RECHARGEMENT CORRECTIF DES ACCOTEMENTS SUR DIVERS RANGS

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation auprès de trois fournisseurs pour le rechargement correctif des accotements sur divers rangs;

CONSIDÉRANT QU'un seul soumissionnaire a répondu à l'invitation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Alain Robert, et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat à la firme Pavages Maska inc., selon les prix unitaires soumis au bordereau de soumission et selon les quantités réellement utilisées.

ADOPTÉE

PROJET DE MISE AUX NORMES DE L'USINE DE FILTRATION, AUTORISATION A LA FIRME « LES SERVICES EXP INC. » POUR DEMANDE AU MDDELCC ET AU MAMOT

CONSIDÉRANT le rapport d'ingénierie conceptuelle SDAM-00243799 soumis le 3 mai 2018 par la firme « Les Services EXP inc » dans le cadre du projet de la mise aux normes de l'usine de filtration;

CONSIDÉRANT l'évaluation des débits futurs avec une projection jusqu'en 2030;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de faire ac-

cepter ces nouveaux débits par le MAMOT;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'avis technique devra être transmise au MDDELCC pour valider s'il accepte de modifier l'augmentation du taux de décantation de conception;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Madame Julie Cormier, ing. M.Sc.A., chargée de projet de la firme « Les Services EXP inc. » à présenter une demande d'avis technique au MDDELCC ainsi qu'une demande au MAMOT pour l'acceptation des nouveaux débits et ce dans le cadre de la mise aux normes de l'usine de filtration.

ADOPTÉE

MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – Appel d'offres # CHI-20192020 ACHAT DE DIFFÉRENTS PRODUITS CHIMIQUES UTILISÉS POUR LE TRAITEMENT DES EAUX

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Damase a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sept (7) différents produits chimiques utilisés dans le traitement des eaux usées et potables : Hypochlorite de sodium, Pass 10, PAX-XL6, PAX-XL8, Chaux calcique hydratée, Charbon activé et Silicate de sodium N;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du Code municipal :

- permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujetti à la *Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Damase désire participer à cet achat regroupé pour se procurer de ***l'hypochlorite de sodium*** dans les quantités nécessaires pour ses activités des années 2019 et 2020;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Alain Robert, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE la Municipalité de Saint-Damase confirme son adhésion au regroupement d'achats CHI-20192020 mis en place par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) couvrant la période du 1er janvier 2019 au le 31 décembre 2020 et visant l'achat ***d'Hypochlorite de sodium*** nécessaire aux activités de notre organisation municipale;

QUE la Municipalité de Saint-Damase confie à l'UMQ le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjuger un ou des contrats d'achats regroupés couvrant la période du 1er janvier 2019 au le 31 décembre 2020;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité de Saint-Damase s'engage à fournir à l'UMQ les noms et quantités de produits chimiques dont elle aura besoin annuellement en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée;

QUE la Municipalité de Saint-Damase confie, à l'UMQ, le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats d'une durée de deux (2) ans, selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité de Saint-Damase s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE la Municipalité de Saint-Damase reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ledit taux est fixé à 1.6 % pour les organisations membres de l'UMQ et à 3.5% pour les celles non membres de l'UMQ;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉE

MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – Appel d'offres # CHI-20192021 ACHAT DE DIFFÉRENTS PRODUITS CHIMIQUES UTILISÉS POUR LE TRAITEMENT DES EAUX

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Damase a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de quatre (4) différents produits chimiques utilisés dans le traitement des eaux usées et potables : Sulfate d'aluminium, Sulfate ferrique, Chlore gazeux et Hydroxyde de sodium;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du Code municipal :

- permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujetti à la *Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Damase désire participer à cet achat re-

groupé pour se procurer ***le sulfate d'aluminium (alun), l'hydroxyde de sodium et le chlore gazeux*** dans les quantités nécessaires pour ses activités des années 2019, 2020 et 2021;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE la Municipalité Saint-Damase confirme son adhésion au regroupement d'achats CHI20192021 mis en place par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) couvrant la période du 1er janvier 2019 au le 31 décembre 2021 et visant l'achat de ***sulfate d'aluminium (alun), d'hydroxyde de sodium et de chlore gazeux*** nécessaires aux activités de notre organisation municipales;

QUE la Municipalité de Saint-Damase confie à l'UMQ le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjuger un ou des contrats d'achats regroupés couvrant la période du 1er janvier 2019 au le 31 décembre 2021;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité de Saint-Damase s'engage à fournir à l'UMQ les noms et quantités de produits chimiques dont elle aura besoin annuellement en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée;

QUE la Municipalité de Saint-Damase confie, à l'UMQ, le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats d'une durée de deux (2) ans, plus une (1) année supplémentaire en option, selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable;

QUE la Municipalité de Saint-Damase confie à l'UMQ la décision de bénéficier ou non de l'option de renouvellement prévue au contrat;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité de Saint-Damase s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE la Municipalité de Saint-Damase reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ledit taux est fixé à 1.6 % pour les organisations membres de l'UMQ et à 3.5% pour les celles non membres de l'UMQ;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉE

ENGAGEMENT DE PERSONNEL POUR LE CAMP DE JOUR, LES ARBITRES AU SOCCER, ET D'UNE PRÉPOSÉE À LA BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures pour l'engagement du personnel pour le camp de jour, été 2018;

CONSIDÉRANT le nombre d'inscriptions pour le camp de jour;

CONSIDÉRANT les besoins au niveau des arbitres pour la saison de soccer 2018;

CONSIDÉRANT l'ouverture du poste de préposé à la bibliothèque pour l'été 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Alain Robert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'engagement du personnel requis pour le camp de jour, les arbitres au soccer, et la préposée à la bibliothèque soit :

Myriam Choquette, monitrice en chef	Audrey-Anne Bazinet, monitrice
Meggie Simoneau, monitrice	Angélina Fernandez, monitrice
Océane Beaudoin, monitrice	Roxanne Guillet, monitrice
Laurie Simoneau, monitrice	Henrique Fernandez, aide-moniteur
Andréanne Grenier, aide-monitrice	Rosalie Gaucher, aide-monitrice

QUE les arbitres au soccer pour la saison 2018 sont les suivants :

Raphaël Choquette
Yoan Bisson
Alex Desrochers
Olivier de Repentigny
Jacob Mc Duff

QUE ce personnel sera sous la supervision du coordonnateur en loisir qui s'assurera du respect des modalités d'engagement en annexe et de la présentation du code d'éthique des employés municipaux; Les conditions salariales sont celles présentées sous l'annexe 1.16 «2018» de la résolution numéro 2017-173;

QUE Madame Lucie Choquette soit engagée à titre de préposée à la bibliothèque pour l'été 2018, les conditions salariales sont celles présentées sous l'annexe 1.13 « 2018 » de la résolution numéro 2017-173;

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Le conseil prend acte de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée.

SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

Une seconde période de question est mise à la disposition des personnes présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Voir la version complète
du procès-verbal sur le site
www.st-damase.qc.ca

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017

Municipalité de Saint-Damase
Chers citoyennes et citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, je vous fais rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, FBL S.E.N.C.R.L.

Les états financiers consolidés de la Municipalité pour l'année 2017 furent examinés en détail et déposés à l'assemblée ordinaire du conseil tenue le 6 mars 2018.

Les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Damase et de l'organisme qui est sous son contrôle (Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains) au 31 décembre 2017. Ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadienne pour le secteur public.

On constate que l'année 2017 s'est terminée avec un surplus budgétaire de 545 269 $. Des revenus supérieurs aux prévisions à certains postes budgétaires (taxe foncière, intérêts de banque, consommation d'eau, droits sur mutations) ainsi que des dépenses inférieures aux prévisions à d'autres postes budgétaires (produits chimiques eaux potable et usées, travaux voirie) expliquent principalement ce surplus budgétaire enregistré à la fin de l'exercice financier 2017.

Au 31 décembre 2017 :

Dette à long terme :
La dette à long terme s'élève à 8 876 600 $ (un montant de 2 591 400 $ est assumé par une industrie seulement)
Aucune nouvelle dette n'a été contractée en 2017.

Débiteurs (Subventions, excédent accumulé)
Les montants de subvention pour les projets suivants : PIQM (mairie), MELS (complexe Sportif), TECQ (travaux de réfection ruesrangs) sont à recevoir du gouvernement provincial pour un montant de 1 472 794 $ et sont appliqués au remboursement en capital sur les échéanciers respectifs aux projets.

Un solde disponible de règlement d'emprunt au montant de 129 528 $ sera appliqué au renouvellement de l'échéance en 2018. Il faut ajouter à ce montant l'endettement de l'organisme (Régie) pour un montant de 24 486 $.

Ce qui donne un endettement net à long terme de 7 298 764 $, au 31 décembre 2017.

Affectations :
Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé des années antérieures. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement (245 000 $ fut affecté au fonds général et 70 000 $ à l'aqueduc). Ces montants servent à maintenir des taux de taxes équilibrés. Un montant de 240 000 $ fut affecté du fonds de carrière et sablière pour assumer une partie de la part de la municipalité dans les projets de travaux de voirie (rang d'Argenteuil, rang de la Presqu'île et chemin de la Presqu'île)

Les subventions accordées du Gouvernement du Québec pour l'année 2017;
Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARMM) pour l'amélioration du chemin Martel pour un montant de 100 000 $ payable sur 3 ans. Le coût du projet fut de 153 605 $.

Programme de réhabilitation du réseau routier local – Volet AIRRL : Pour le chemin de la Presqu'île, le rang de la presqu'île section 1 ainsi qu'une section du rang d'Argenteuil, pour un montant de subvention de 340 887 $ payable sur 10 ans. Le coût du projet total fut de 562 771 $.

Si vous avez des questions ou besoin d'information supplémentaire, il nous fera plaisir de vous d'y répondre. Vous pouvez consulter le rapport financier 2017 au bureau de la mairie durant les heures d'ouverture.

RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2017 SUR UNE BASE ANNUELLE : *conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux :*

Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme (Régie ou de la MRC)

Nom des membres du conseil	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation dépenses
Christian Martin	19 056 $	9 527 $
Alain Robert	4 669 $	2 334 $
Claude Gaucher	6 067 $	3 033 $
Ghislaine Lussier	4 667 $	2 334 $
Gaétan Jodoin	4 667 $	2 334 $
Yvon Laflamme	4 667 $	2 334 $
Yves Monast	4 667 $	2 334 $
	42 021,72 $	21 006,96 $

Christian Martin, maire,
ce 5 juin 2018.

Saint-Damase
fière de son histoire

AVIS AUX CITOYENS ET URBANISME

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Pendant la période estivale,
du 22 juin au 7 septembre inclusivement,
les heures d'ouverture de la mairie seront du

LUNDI AU JEUDI DE 8 H À 16 H 30
ET LE VENDREDI DE 8 H À 12 H.

Pour toute urgence composer le 450 797-3341 poste 4006.

SERVICE DE L'URBANISME
Demande de permis

Veuillez noter que les services offerts par l'inspecteur municipal seront désormais les mardis et les vendredis à compter du 3 juillet 2018. En tout temps, il est possible de prendre rendez-vous, avec Monsieur Jules Brunelle-Marineau, en téléphonant au 450 797-3341 poste 4002.

De plus, vous pouvez le contacter directement via le 450 797-3341 poste 4004 ou par son adresse courriel à

inspection@st-damase.qc.ca

EAU POTABLE

Saviez-vous que…

Lavez vos voitures avec un seau d'eau plutôt qu'avec un boyau d'arrosage, vous économiserez jusqu'à 300 litres d'eau. Installez un baril collecteur d'eau de pluie pour laver vos terrasses, faire votre jardinage, arrosez vos pelouses, vous économiserez jusqu'à 6 000 litres d'eau par année. Troquer le boyau d'arrosage contre le balai pour nettoyer l'asphalte de votre stationnement. Arroser votre pelouse et votre jardin en matinée ou en soirée. Vous éviterez ainsi que 40 % de votre eau d'arrosage s'évapore. Par temps sec, gardez votre herbe à 6 ou 7 centimètres de longueur, elle retiendra mieux l'eau. De plus, laissez l'herbe coupée sur la pelouse, elle sera plus résistante à la sécheresse et sera fertilisée. Couvrez votre piscine d'une toile solaire pour empêcher l'évaporation de l'eau.

Les Autorités Municipales

INFO-biblio

HEURES D'OUVERTURE

Lundi de 18 h 15 à 20 h 15 • **Mardi** de 9 h 30 à 11 h 30 • **Mercredi** de 14 h à 16 h et de 18 h 15 à 20 h 15 • **Samedi** de 10 h à midi

COORDONNÉES

113, rue Saint-Étienne • Tél. : 450 797-3341 # 4010 • Courriel : damase@reseaubibliomonteregie.qc.ca

Nouveautés Adultes

Origine

Le couple d'à côté

Si tu t'éloignes de moi

Le gazon... toujours plus vert de l'autre côté de la cloture

Le gazon... toujours plus vert chez le voisin

180 jours et le cœur plein

Le bonheur est passé par ici

Un seul dieu tu adoreras

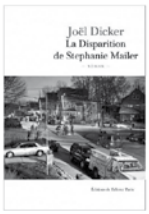

La disparition de Stéphanie Mailer

Un cœur pour la vie : prévention cardiovasculaire globale

Histoire inédite des Patriotes : un peuple libre en images

Photographie numérique pour les nullissimes

Nouveautés Enfants

C'est le bouquet ! #05

Jamais sans mon dino #04

Les Castors sont les plus forts #02

Venez profiter de la bibliothèque pendant vos vacances estivales.

Notez que celle-ci est ouverte les samedis tout au long de l'été.

Dame mature : réflexion comico-dramatique d'une préménopausée velue et moite

RÉSEAU BIBLIO de la Montérégie

Élyse Dolbec, Responsable de la Bibliothèque

De plus la bibliothèque a sa propre page FACEBOOK

Rechercher Bibliothèque municipale de Saint-Damase

TERRAIN DE JEUX 2018

Les inscriptions ont eu lieu les 8 et 9 mai dernier
et nous avons eu 103 inscriptions
et nous sommes rendu à 115.
Il reste encore quelques places de disponibles.

Voici les informations :

Semaines de Camp de Jour	Semaines de Service de Garde
2 au 6 juillet 2018	*26 au 29 juin 2018
9 au 13 juillet 2018	30 juillet au 3 août 2018
16 au 20 juillet 2018	20 au 24 août 2018
23 au 27 juillet 2018	
6 au 10 août 2018	
13 au 17 août 2018	
***Fermé le 25 juin pour le congé de la fête Nationale**	

COÛT D'INSCRIPTION CAMP DE JOUR			
Nombre de semaine	1er enfant	2e enfant	3e enfant et plus
1 semaine	35 $	35 $	35 $
2 semaines	70 $	65 $	60 $
3 semaines	90 $	75 $	60 $
6 semaines	120 $	85 $	60 $

TARIFS NON-RÉSIDENT : 50 $ DE PLUS POUR L'INSCRIPTION SEULEMENT.

COÛT SERVICE DE GARDE CAMP DE JOUR			
Semaine de service de garde	50 $ Par semaine	12 $ À la journée	6 $ À la demi-journée
Service de garde durant le camp de jour	6 h 30 à 9 h 3 $		15 h 30 à 17 h 30 3 $
2ième semaine de vacances de construction	50 $ pour la semaine		

SORTIES ORGANISÉES		**Coût**
Mine de Capelton	Mercredi 4 juillet	complet
Expo rail St-Contant	Mardi 10 juillet	15 $
Capitaine Gribou Longueuil	Mercredi 18 juillet	18 $
Ekça saute St-Hyacinthe	Mardi 7 août	20 $
Récréofun	Mecredi 15 août	18 $
Piscine ronde à St-Hyacinthe 1 fois par semaine	Date à confirmer	GRATUIT

AUTRES ACTIVITÉS au Complexe sportif Desjardins
Mercredi 8 août journée cirque
Vendredi 17 août Club fy

Pour information ou inscription
450 797-3341 poste 4013

LES LUNDIS DE LA FABRIQUE

Nous aurons 4 lundis encore cette année soit : le **25 juin**
avec Renée Proulx, le **2 juillet** avec La Carotte Polaire,
le **9 juillet** avec Les Cousines Lavoie et
le **16 juillet** avec Janibelle Poirier.
Mettez ces dates à votre agenda !
Il y aura une démonstration de tai chi le **25 juin et 16 juillet**
avec Françoise Phaneuf. Vous pouvez vous joindre
à elle pour faire l'essai !

C'EST GRATUIT !
Apportez votre chaise et vos voisins en passant !

N.B. : Si jamais la température ne permet pas de faire l'activité au parc de la fabrique elle aura lieu quand même dans la grande salle du complexe sportif Desjardins.

Vous recevrez par la poste, à chaque semaine,
l'invitation à venir encourager
les jeunes de la relève !

VENTE DE GARAGE

Nous avions au-delà de 30 inscriptions encore cette année.
J'espère que vous avez fait de bonnes affaires
malgré la pluie en après-midi et le dimanche !
Nous allons probablement répéter
cette activité l'an prochain !

JEUX D'EAU

Les jeux d'eau sont en opération.
Une toile a été installée et des bancs sont en place
pour vous permettre de surveiller vos jeunes à l'ombre.
Nous espérons que ce service sera encore
une fois apprécié de la population !
Vous pouvez aller y jouer à chaque jour
entre 9 h et 20 h !

SKATE-PARC

Les modules sont en place depuis le mois de mai et ils sont sur
l'asphalte de l'ancienne patinoire. Bienvenue aux amateurs de
planche à roulette et de patin à roues alignées !

ATTENTION LES BICYCLETTES SONT INTERDITES!!!

Loisirs

TERRAIN DE TENNIS ET PICKLEBALL

Dans la grande patinoire nous avons un terrain de tennis qui est libre à tous !
Nous avons aussi 2 terrains de pickleball de disponible.
Venez jouer entre amis ou en famille. ***C'est gratuit.***

GYMNASE COMPLEXE SPORTIF

Le gymnase est disponible **24 h/24 h**. De plus, il est climatisé.
Badminton, basket, hockey cosom, etc… c'est à vous de choisir.
Le prix est très accessible.

Informez-vous !

LOCATION DE SALLE

Nous avons de très belles salles que vous pouvez louer pour tout genre de rencontre. Le prix est de seulement 115 $ tx incluses pour la plus petite et de 144 $ tx incluses pour la plus grande ou 202 $ tx incluses pour les 2 ensemble.
Il y a différentes options qui s'ajoutent dont le gymnase pour seulement 29 $ tx incluses.

Pour plus d'information 450 797-3341 poste 4013.

Pour tout commentaire vous pouvez me téléphoner 450 797-3341 poste 4013 ou m'envoyer un courriel à : yblanchette@st-damase.qc.ca

Bon mois de juillet en forme et en santé !

Yvon Blanchette, Coordonnateur loisirs

JUILLET 2018

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2 CLUB DE marche La Carotte Polaire Biblio 18 h 15	3 CLUB DE marche Séance conseil 19 h 30	4 CLUB DE marche Biblio 14h et 18 h 15	5 CLUB DE marche	6 Comptoir des bénévoles 9h	7 Biblio 10 h à 12 h
8	9 CLUB DE marche Les Cousines Lavoie Biblio 18 h 15	10 CLUB DE marche Biblio 9 h 30	11 CLUB DE marche Biblio 14h et 18 h 15	12 CLUB DE marche	13	14 Comptoir des bénévoles 9h Biblio 10 h à 12 h
15	16 CLUB DE marche Janibelle Poirier Biblio 18 h 15	17 CLUB DE marche Biblio 9 h 30	18 CLUB DE marche Biblio 14h et 18 h 15	19 CLUB DE marche	20	21 Biblio 10 h à 12 h
22	23 CLUB DE marche Biblio 18 h 15	24 CLUB DE marche Chevaliers de Colomb 20h Biblio 9 h 30	25 CLUB DE marche Biblio 14h et 18 h 15	26 CLUB DE marche	27	28 Biblio 10 h à 12 h
29	30 CLUB DE marche Biblio 18 h 15	31 CLUB DE marche Biblio 9 h 30				

Ginette Boulay - *Aldy*

- Orthothérapie
- Massage détente
- Massage de la femme enceinte
- Certificats cadeaux

450 797-1153

243, rang Saint-Louis
Saint-Damase (Québec) J0H 1J0

20 ans d'expérience

Rita fleuriste

460, avenue de l'Hôtel-Dieu
Saint-Hyacinthe (Qc)
J2S 5J5

Tél. : 450 774-6152
1 800 337-6152
Fax : 450 771-7315

ritafleuriste@bellnet.ca • www.ritafleuriste.net

Clinique Médicale *St-Damase*

Centre Dentaire St-Damase

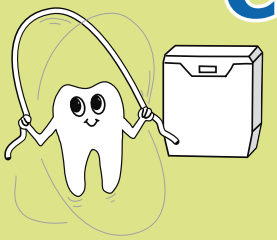

450 797-3312

Soins dentaires complets pour toute la famille...

Service de denturologie
Jour-soir / Sur rendez-vous

Dre. Linda Bélanger
Chirurgienne dentiste

www.lindabelangerdentiste.com

Urgences acceptées
centrestdamase@hotmail.ca

190, PRINCIPALE, ST-DAMASE, Qc J0H 1J0

Physiothérapeute
Nathalie Beauregard

450 797-1111

188, Principale, St-Damase, Québec J0H 1J0

• CSST • SAAQ • PRIVÉ • REÇU ASSURANCE •

Dr Patrice Gosselin, Médecin
Dr Jean-Denis Lavoie, Médecin

Lundi au vendredi
9 h à 17 h sur appel

192, PRINCIPALE
ST-DAMASE Qc J0H 1J0

450 797-3385

Proxim

Votre destination bien-être

P.-H. Aubin et É. Godbout
Pharmaciens

195, Principale, St-Damase **450 797-2110** • **1 855 797-2110** (sans frais)

Heures d'ouverture :
lundi au jeudi : 9 h - 20 h • vendredi : 9 h - 18 h • samedi : 9 h - 16 h

Livraison gratuite

Desjardins
Caisse de Val-Maska

Faites une soumission d'assurance locataire en ligne et obtenez un rabais de 10 %

Saviez-vous que l'assurance de votre propriétaire ne couvre pas vos biens personnels? Pour protéger vos biens personnels et votre responsabilité civile, une assurance habitation pour locataire occupant est essentielle. Découvrez pourquoi.

Protections d'assurance habitation

L'assurance locataire occupant comprend les protections suivantes :

Garanties pour les dommages aux biens – protection tous risques

Protégez vos biens personnels contre la majorité des événements accidentels, dont le feu, le vol, le vandalisme et certains dommages d'eau.

Si votre appartement devient temporairement inhabitable à la suite d'un sinistre couvert, la protection tous risques couvre aussi vos frais de subsistance supplémentaires.

Garanties pour la Responsabilité civile des locataires

Soyez assuré contre les dommages corporels ou les dommages matériels causés involontairement à des tiers.

La majorité des assurés optent pour une couverture d'assurance de plus d'un million de dollars.

Pour en savoir davantage sur l'assurance habitation pour les locataires, communiquez avec nous sans tarder.

Pour nous joindre :

Téléphone 450 797-3353
Télécopieur 450 797-3519
Internet www.desjardins.com/caissevalmaska

MADA ACTIVITÉS 2018

L'été est bien là. Nous pouvons profiter de ces belles journées pour se reposer, se rencontrer et réaliser de belles découvertes. Pour ce beau mois de juillet, nous ferons relâche la semaine du 22 juillet. Nous serons de retour le 30 juillet pour des marches régulières et des sorties extérieures à St-Damase. Nous maintiendrons les 4 marches, soit les lundis et mercredis à 18 h 30, les mardis et jeudis à 9 h.

Je rappelle que les mardis et jeudis matins il y a une séance de tai chi à 8h 30 à la Place de la Fabrique avant la marche. De plus, nous réaliserons des démonstrations de tai chi le 25 juin et le 16 juillet avant le spectacle de la Place de la Fabrique.

Les activités de vie active pour l'automne débuteront la dernière semaine d'août, soit le mercredi 29 août et le jeudi 30 août. Bienvenue ! Nous remercions Anne-Marie Voghell, Nicole Lafleur et Louise Henri pour leur animation à vie active à cette session d'hiver.

MERCI à tous les Damasiens, au personnel de la pharmacie Proxim et de la Municipalité de St-Damase pour le port du **ruban mauve le 15 juin, journée mondiale de la lutte contre la maltraitance des personnes aînées. Agissons, parce qu'ensemble on est plus fort que la maltraitance**.

De plus, MERCI aux donatrices et donateurs de matériel (cuisine, scolaire, vêtements pour la famille et deux machines à coudre) pour l'organisme CASIRA au Paraguay et au Guatemala. Nous avons doublé le volume de 2017. Quelle belle façon d'aider ailleurs dans d'autres pays.

BON ÉTÉ EN SANTÉ.

Françoise et Gervaise

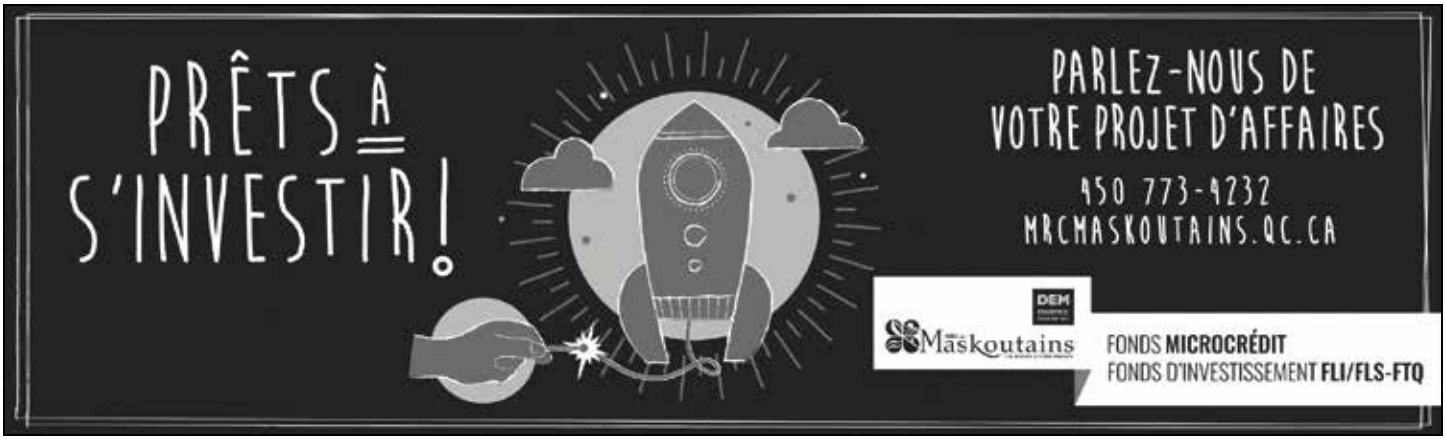

V.I.P. STOP

PATRICK HAMELIN
ÉRIC OUELLET

Mécanique générale
Pneus · Freins
Suspension · Silencieux
4x4
Hose Hydraulique
Diagnostique Électronique

Tél. / Fax : 450 797-2333
garagepatetouellet@hotmail.com

GARAGE PAT ET OUELLET
261, rue Saint-Joseph, Saint-Damase (Québec) J0H 1J0

La Coop des Montérégiennes

79, rue Principale
St-Damase Québec J0H 1J0

Tél. : 450 797-3322
1 855 551-2667

2 au 5 Août 2018

festivaldumais.ca

Festival du maïs 29 ans
ON FÊTE ÇA ENSEMBLE À SAINT-DAMASE

Le festival arrive à grand pas, plusieurs activités intéressantes vous attendent. Nos forfaits pour l'entrée sur le site durant les 4 jours à 35,00$ sont de retour et un autre qui comprendra l'entrée sur le site les 4 jours, le souper du samedi soir (porc et dinde braisée) ainsi que le brunch du dimanche pour seulement 55,00$. Les forfaits sont en vente au Dépanneur Chez Vic. N'attendez pas trop car les forfaits sont en vente seulement jusqu'au 31 juillet 2018. Après cette date, ils sont à 10,00$ de plus.

Si vous n'avez pas de forfait les prix sont:
Entrée : le jeudi, vendredi, samedi et dimanche: 15,00$ par jour 13 ans et plus
Le souper au porc et dinde braisée: 20,00$ entrée non-incluse
Le brunch du dimanche: 10,00$ entrée non-incluse
*En vente au dépanneur chez Vic

Vite, allez réserver votre forfait!

MOT DU PRÉSIDENT

Je tiens à vous remercier à l'avance vous tous qui participer au succès de notre Festival du maïs.

Comme à chaque année, nous manquons de bénévoles durant la semaine du festival : aux entrées, placer les chaises et les tables, faire le ménage du terrain, au maïs éclaté et au maïs sucré.

Nous vous demandons seulement de trois à quatre heures de votre temps durant la fin de semaine. Ainsi vous contribuez à alléger la tâche des membres de votre comité. Pour donner votre nom communiquez avec l'un des directeurs du comité ou au 450 797-3341 poste 4013. Voir horaire ci-joint.

Nous avons besoin de vous tous pour faire de ce 29ième Festival un succès!

Merci à l'avance,

Germain Chabot président

HORAIRE POUR BÉNÉVOLAT

Porte : jeudi ou vendredi soir, samedi et dimanche bloc de 3 ou 4 heures.

Démontage lundi 8 août 8h à 15h environ (selon votre disponibilité).

Épluchage du maïs jeudi, vendredi, samedi, dimanche bloc de 3 ou 4 heures.

Ménage sur le site vendredi, samedi, dimanche 7h à 9h environ.

Pour donner votre nom : Yvon Blanchette
450 797-3341 poste 4013

ORDRE DES FILLES D'ISABELLE

CERCLE ST-ÉTIENNE 766

Lors de notre souper au mois de juin, au Resto du Coin, nous avons été bien servies et nous avons eu de la nourriture en abondance. Ce souper a été bien apprécié de toutes. Visite annuel de notre digne régente d'état Madame Liette Larochelle. Merci pour votre déplacement, de nous avoir honoré de votre présence et de nous avoir prodiguée vos recommandations pertinentes. Elle nous a annoncé que le congrès d'état sera en mai 2019 à Sorel Tracy. Bonne vacances à toutes nos Filles d'Isabelle.

29ième Festival du Maïs

Comme les années passées nous faisons appel à votre générosité. Nous avons un grand besoin de bénévoles pour les portes d'entrée et à bien d'autres endroits. Vous avez quelques heures à partager, choisissez vos journées. Trois heures de bénévolat vous donnes droit à toute la journée gratuite sur le site du festival ; jeudi et vendredi soir, samedi et dimanche toute la journée. Appelez tôt pour donner votre nom au 450 797-3739. On vous espère nombreux. On connaît votre grande générosité. Merci à l'avance.

« Je cherche en tout ce qui réjouit,
m'amuse et calme mon esprit.
J'aime la vie et elle me le rend bien. »

Fleur-Aimée Choquette, régente

« Le vrai nom du bonheur est la sérénité »

J'aimerais remercier tous les commanditaires qui nous ont encouragés lors de notre soirée *Pères et Mères* du 2 juin 2018.

- Restaurant Ti-Père BBQ
- Coiffure Linda Darsigny
- Dépanneur Chez Vic
- Les Chevaliers de Colomb
- Les Industries Lassonde
- Pharmacie Aubin et Godbout
- Résidence funéraire G. Jodoin & fils
- Le Potager du village
- Arterra Canada
- Le Resto du coin
- Flamingo Olymel
- Le Salon des bains
- Membre du CA
- Agropur
- Robert Thibodeau
- Rita fleuriste

Lors de cette soirée du 2 juin, nous avons souligné les 50 ans de mariage de 8 couples Fadoq, dont 4 étaient présents à la soirée : Gilles et Mariette Frégeau, Étienne et Fernande Lussier, Germain et Jacqueline Chabot, Yvon et Clémence Dion. Les couples absents à la soirée étaient ; Gilles et Francine Desnoyers, Michel et Pauline Normandin, Gérald et Lise Gaucher ainsi que Claude et Fernande Turcotte. Félicitations et encore plusieurs années de bonheur. Le 7 avril 2018, Jean-Claude et Denise Lussier ont fêté 65 ans de mariage. Félicitations à vous deux.

N'oubliez pas notre *tournoi de pétanque* dans le cadre du Festival du Maïs le 2 août. L'inscription se fera de 10 h à 11 h 30, au coût de 5 $. Le tournoi débutera à 13 h. Lunch non disponible sur le site. Responsable : Roland Sansoucy 450 797-2249

Si vous désirez adhérer à notre club Fadoq, contactez-moi au 450 797-2951. Notre club est très actif et s'efforce d'organiser une foule d'activités pour ses membres.

Bonne fête à tous nos membres qui célèbrent leur anniversaire de naissance en juillet.

1er Claudette Poulin ▪ **2** Josée Campbell / Lyne Martin
3 Sylvie Grenier / Réjean Lussier / Bertrand Fréchette
4 Michel Perreault ▪ **5** Francine Palardy / Robert Adam / Clémence Dion / Sylvain Paris / Susan Cécilia Roy / Clément Daigle / Sylvie Beauregard ▪ **6** Louise Fréchette
7 Irène Bourret ▪ **8** Lucienne Guillet / Françis Roy / Gervaise Beauregard / Mireille Beauregard / Alain Beauregard ▪ **9** Bibiane Beauregard / Nicole Darsigny / Eva-Rose Boulet / Denis Richer / Héli Laflamme
11 Nicole Marcil ▪ **12** Marie-Paule Darsigny
14 Alice Gaudette ▪ **15** Sylvie Viens / Yolande Laramée
16 Steve Turgeon / Yves Monast ▪ **17** Rosilda Marquis / Robert Monast / Jean-Paul Rouleau ▪ **18** Diane Hainault / Johanne Auger ▪ **21** Martin Turgeon ▪ **25** Jacques Paris / Patrice Charron / Suzanne Côté / Normand Beauregard
28 Lucie Blanchette / Thérèse Morier / Ghislaine Lussier
30 Chrystiane Collette / Denise Tanguay
31 Jacqueline Chabot / René Malo / Lise Hamel / Francine Gaudard

Agathe Chabot, présidente

Téléphone :
450 778-8451
poste 1

Jeunes en santé est un organisme sans but lucratif qui mobilise des partenaires locaux afin que les jeunes de 0 à 17 ans adoptent un mode de vie sain et actif.

Voici une recette toute simple qui mélange les saveurs sucrée-salée tout en apportant un bon apport en protéines dû aux lentilles qu'on y intègre. Vite fait, bien fait et délicieuse !

Couscous miel et feta

Rendement : 8 tasses (2 L)

Ingrédients

- 1 tasse (250 ml) d'eau
- 1 tasse (250 ml) de couscous
- 1/3 tasse (80 ml) de miel
- 2 c. à table (30 ml) d'huile de canola
- 1 conserve de lentilles brunes, rincées et égouttées
- 2 oignons verts, hachés finement
- 1 carotte moyenne, râpée
- 1/2 concombre anglais, coupé en petits dés
- 1 bloc (200 g) de fromage feta, émietté

Mode de Préparation

1. Porter l'eau à ébullition et retirer du feu.
2. Ajouter le couscous, le miel et l'huile. Mélanger délicatement.
3. Couvrir et laisser reposer 5 minutes.
4. Dans un autre bol, mélanger le reste des ingrédients.
5. Dans un grand bol, déposer le reste des ingrédients.
6. Terminer en ajoutant le couscous. Bien mélanger.

Pour découvrir de nouvelles recettes, visitez le
www.jeunesensanté.org

afeas
LA VOIX DES FEMMES

Association féminine d'éducation et d'action sociale

Se souvenir d'hier pour aller plus loin

« L'expérience est le père des enseignements, il donne le test avant de présenter la leçon. »
Vermon Law

Bonnes Vacances !

Comptoir des bénévoles

situé au 223, rue Principale

Vendredi 6 juillet
de 9 h à 15 h • vente régulière
et de 15 h à 17 h • 5 $ le sac vert

Samedi 14 juillet
de 9 h à 12 h • vente régulière

Merci à toutes les bénévoles et donateurs !

Le comité Afeas, Jeannine Nichols, sec.

FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-DAMASE

140, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Tél. : 450 797-3311 - Téléc. : 450 797-3725 - damasiens@cgocable.ca

Heures d'ouverture - lundi au jeudi : 9 h à 15 h - vendredi : 9 h à 12 h

INSCRIPTIONS - Catéchèse paroissiale - Année 2018-2019

C'est le temps des inscriptions !

Le Ministère de l'Éducation du Québec ne donne plus de temps pour la formation religieuse à l'école. Les paroisses doivent donc offrir aux jeunes une démarche qui complétera la formation reçue à la maison depuis le baptême.

Lors de la **première année en catéchèse**, les jeunes se familiarisent avec les **textes bibliques**.
Durant la **deuxième année**, les jeunes seront appelés à vivre la célébration du **Pardon**,
Au cours de la **troisième année**, les jeunes seront invités à la **première des communions**.
Ensuite, une **quatrième année** marquera le début de la démarche de **confirmation**.

Comme nous aimerions faire le travail durant le mois de juin pour débuter plus rapidement en septembre…
il faut donc inscrire votre enfant immédiatement ! ***Le jeune doit avoir 8 ans avant le 1er octobre 2018***

Comment s'inscrire :
- remplir la fiche d'inscription maintenant et la remettre ou la poster au presbytère de Saint-Damase, au 140, rue Principale
- ou appeler soit au presbytère de Saint-Damase : 450 797-3311 ou de Saint-Pie : 450 772-2440

Les inscriptions doivent nous parvenir au plus tard le 27 août 2018

FICHE D'INSCRIPTION - CATÉCHÈSE 2018-2019

Nom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Adresse de l'enfant : _____

Téléphone du / des parents responsables : __ __ __ - __ __ __ - __ __ __ __

Nom d'une deuxième personne à contacter (grand-parent ou autre) : _____

Tél. : __ __ __ - __ __ __ - __ __ __ __

Lieu du baptême :
Si votre enfant n'a pas été baptisé à Saint-Damase ou à Saint-Pie, il faudra fournir un extrait de baptême que vous pouvez demander à la paroisse de son baptême.

_____

Coût pour une année : 45$ premier enfant / 25$ deuxième enfant et suivant
payable lors de l'inscription et par la suite, à chaque début d'année

Vous ne devez inscrire votre enfant que pour la première année.
Pour les années suivantes, le renouvellement se fait automatiquement.

L'équipe de catéchètes étant composée principalement de parents qui ont accepté de s'impliquer dans la catéchèse en paroisse, il est tout à fait normal qu'à la fin du parcours de leur(s) enfant(s), ils/elles veuillent passer le flambeau à d'autres !

Afin d'assurer la continuité de la catéchèse en paroisse, nous invitons les nouveaux parents qui le peuvent à donner de leur temps pour accompagner un groupe d'enfants avec un autre parent. Cela vous permettra de vivre en même temps un cheminement de foi avec votre enfant et nourrir votre vie chrétienne.

Si cela vous intéresse, s.v.p. laissez votre nom au presbytère. Merci !

RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains

LA GESTION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES, UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE!

ATTENTION : LES BACS VERTS ET BRUNS NE DÉMÉNAGENT PAS !

Saint-Hyacinthe, le 29 mai 2018 – La période des déménagements nous revient encore cette année avec le 1er juillet. La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tient à rappeler à tous les citoyens de ses municipalités membres, desservis par la collecte sélective des matières recyclables (bac vert) et des matières organiques (bac brun), que ces bacs doivent obligatoirement demeurer sur les lieux de la résidence que vous quittez.

Les bacs verts et bruns sont la propriété de la municipalité et sont fournis aux occupants de chaque immeuble afin de faciliter les différentes collectes.

Le numéro de série qui est apposé sur chacun de ceux-ci correspond à chaque adresse civique et ils ne doivent en aucun cas être transportés à une nouvelle adresse.

Si vous constatez que vous n'avez pas de bac vert ou brun à votre nouveau domicile, vous n'avez qu'à communiquer avec votre municipalité afin d'en obtenir un.

D'autre part, si vous désirez connaître les modalités de collecte pour chacun des services à votre nouvelle résidence, nous vous invitons à contacter la Régie au 450 774-2350 ou à consulter votre nouveau calendrier de collecte sur notre site Internet au **www.riam.quebec**.

www.riam.quebec

LA MALADIE DE LYME EST BIEN PRÉSENTE EN MONTÉRÉGIE

En Montérégie, plus de cent personnes ont contracté la maladie de Lyme en 2017. C'est une maladie à prendre au sérieux car, si elle n'est pas traitée rapidement, elle peut donner des problèmes au niveau du système nerveux, des articulations ou du cœur. La bactérie responsable de la maladie est transmise par la piqûre d'une tique infectée. Des populations de tiques sont maintenant bien établies dans la région. Le risque de se faire piquer est plus élevé entre les mois de juin et d'août, mais il faut rester vigilant du printemps à l'automne.

Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés et les hautes herbes. Les adultes et les enfants faisant des activités de plein air dans les boisés ou les herbes hautes risquent davantage d'être exposés aux tiques. La randonnée à pied ou à vélo, le jardinage à proximité d'un boisé, la coupe et le ramassage de bois, le camping, la pêche ou la chasse sont des exemples d'activités à risque. Certains travailleurs ayant des tâches extérieures (voirie, moniteurs de camps d'été) peuvent aussi être plus exposés.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protègeront des piqûres de tiques, dans les endroits où elles sont présentes :

- ➔ Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un chasse-moustique contenant du DEET ou de l'icaridine en suivant les instructions indiquées sur l'étiquette du produit;
- ➔ Prendre une douche dès le retour à la maison;
- ➔ Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible. Le risque de transmission de la maladie est très faible si la tique est retirée en moins de 24 heures;
- ➔ Appeler Info-santé au 8-1-1 si vous avez été piqué par une tique. Une consultation médicale pourrait être recommandée afin d'évaluer si un antibiotique serait approprié pour prévenir la maladie;
- ➔ Consulter un médecin si vous présentez des symptômes (rougeur sur la peau mesurant au moins 5 cm, fièvre, maux de tête, fatigue) dans les 30 jours suivant une piqûre de tique. Les antibiotiques sont efficaces pour traiter la maladie;
- ➔ Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris, et en créant une bande de paillis ou de gravier entre les aires d'activités et de jeux et les zones boisées.

Pour plus d'information, consultez :
www.maladiedeLymeMonteregie.com

Le Comité du Patrimoine
de Saint-Damase
C.P. 518, Saint-Damase, Qc J0H 1J0

AU TEMPS DES CAILLOUX

De tout temps on a chanté la terre, l'eau et le feu. Il n'est que juste de célébrer leur allié; l'humble caillou. Ça pourrait être aussi des pierres, des roches, de l'ardoise, du grès, du roc, du granite, du marbre, du galet... tout en sachant que la terre est mère des cailloux et l'océan celle des galets.

Ces pierres durement dures sont aussi âgées que le monde et sont composées de plusieurs minéraux, ainsi, elles sont à l'origine de la formation de nos sols arables. Et ces sols seront toujours aussi riches qu'était la roche-mère qui, avec le temps, seront additionnés de végétation qui produira la matière organique nécessaire à un bon équilibre des éléments nutritifs propice à la flore végétale.

Chaque caillou a son histoire. Des énormes massifs rocheux de nos montagnes jusqu'au modeste minéral de nos champs qui sera utilisé entre autres en maçonnerie pour embellir somptueusement une résidence, un muret et qui fut employé jadis pour recouvrir les murs latéraux extérieurs de notre église qui seront haussés après l'incendie de 1871.

Quand mon père labourait avec sa charrue International à deux versoirs tirée par sa paire de chevaux, il arrivait qu'il heurtait une rare pierre de son sol, là, il arrêtait ses chevaux-vapeur, la chargeait avec presque dévotion sur son instrument et rendu au bout du champ la laissait choir afin qu'elle dorme à nouveau, cette fois le long de la clôture de perches dans un nouvel environnement.

Parler de roc, ça évoque la grotte qui servait d'étable où est né notre Sauveur, des six urnes de pierre ayant été utilisées pour changer l'eau en vin aux noces de Cana, à celles du Golgotha, des tables de la loi de Moïse (les commandements de Dieu), de la pierre lancée comme une fronde par le jeune David et qui atteignit le front du géant Goliath.

Il est agréable de se souvenir de la pierre dite de St-Marc, employée à la confection du monument "Souvenance" érigé en face du presbytère au lendemain des fêtes du 150ième, en 1986. De cette parole du Seigneur adressée à Pierre son disciple, "Pierre tu es pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église…", et cette autre "je n'ai pas même une pierre pour reposer ma tête". C'est là le comble du dénuement.

On se souvient de la pierre erratique extirpée du ventre de la terre damasienne, maintenant en ex-voto dans les parterres de ceux qui l'on trouvée; Agathe et Réjean Chabot. Quelle belle trouvaille ! Si elle pouvait parler, ah que de choses captivantes elle nous apprendrait ! La pierre d'apparence silencieuse cache tout de même la vie sous sa surface souterraine par des insectes et ver fil de fer.

De celles-là il faut mentionner la pierre à bâtir, la pierre d'autel, la pierre à briquet, la pierre ponce, la pierre calcaire pour amender un sol, la pierre gemme, à chaux, à affuter, d'aimant, d'alun, à fusil, de plâtre, de jade et de lune et les autres de tout acabit. Il y a aussi la pierre angulaire, celle qui a droit à un cérémonial spécial lors de l'inauguration d'une église ou d'un édifice public.

De ce proverbe qui dit tout "pierre qui roule n'amasse pas mousse" sans oublier les pierres aux reins et au foie.

Il est quand même assez éloquent de constater que les pierres vieillissent lentement et prendront des siècles à s'éroder, à se désagréger alors que l'homme, leur maitre doué de la vie vivra à peine cent ans.

Germain Beauregard, secrétaire

SERVICE RÉGIONAL DE PRÉVENTION INCENDIE

Chronique de la MRC des Maskoutains Numéro 13, avril 2018

LA SÉCURITÉ AU CAMPING, ÇA PASSE PAR LA PRÉVENTION

Le temps des vacances arrive à grands pas. Le Service régional de prévention incendie de la MRC ainsi que votre Service de sécurité incendie vous invitent à consulter ce numéro spécial qui s'adresse aux campeurs qui séjournent sur le territoire de la MRC ou qui partent à l'aventure!

Bon camping en toute sécurité!

Soyez vigilants!

- Faites votre feu de camp dans un espace prévu à cet effet (consultez les règlements du camping ou de la municipalité).
- Évitez d'allumer le feu avec des liquides inflammables ou combustibles.
- Maintenez les flammes en dessous de 1 m de hauteur.
- Le diamètre du feu ne doit pas dépasser 1,5 m de circonférence (hors du périmètre urbain).
- Prévoyez un dégagement raisonnable de tous matériaux combustibles ou tentes/roulottes.
- Attention à la fumée.
- Respectez vos voisins.
- Utilisez uniquement du bois sec comme combustible.
- Surveillez constamment le feu.
- Avant de quitter les lieux, assurez-vous que le feu est complètement éteint afin d'éviter tout risque de propagation.

Sécurité dans les tentes, les véhicules récréatifs et roulottes

- **Tentes :**
  - Utilisez une tente fabriquée dans un matériau ininflammable.
  - Idéalement, achetez une tente avec deux sorties.
  - Installez la tente à une distance sécuritaire de l'espace prévu pour le feu de camp.
  - Ayez un extincteur portatif à portée de main.
  - N'utilisez JAMAIS d'allumettes, de chandelles ou de flammes vives à l'intérieur de la tente.

- **Véhicules récréatifs et roulottes :**
  - Placez la roulotte ou le véhicule récréatif à une distance sécuritaire du feu de camp.
  - Éteignez les cigarettes et autres articles de fumeur avant d'aller au lit. Videz les cendriers dans un récipient métallique contenant de l'eau et sortez-le à l'extérieur.
  - Utilisez des appareils fonctionnant au gaz ou au propane avec un sceau d'homologation reconnu comme CSA.
  - Évitez tout entreposage de liquides inflammables ou combustibles ou encore de journaux.
  - Ne cuisinez JAMAIS lorsque le véhicule est en marche.
  - Lors du remplissage du réservoir d'essence ou de propane, fermez le démarreur, faites sortir tous les passagers et assurez-vous, à la fin, que les valves soient bien fermées.

Conseils pratiques :

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone dans le véhicule récréatif.
- Préparez un plan d'évacuation et prévoyez un lieu de rassemblement connu de tous les membres de la famille.
- Gardez une petite hache pour une évacuation d'urgence.
- Gardez un extincteur portatif à proximité de l'aire de cuisson du véhicule et près de la porte de sortie de la roulotte.

MRC des Maskoutains
Un monde à votre mesure

Service régional de prévention incendie
805, avenue du Palais, St-Hyacinthe, Qc J2S 5C6

Izabelle Rioux, préventionniste
450 774-3127 // prevention.incendie@mrcmaskoutains.qc.ca

COIFFURE CRÉATION LAURENCE

teinture • mèches • coupe • mise en pli

HOMMES ET FEMMES

J'ai plusieurs années d'expérience et j'aime prendre le temps de connaître les goûts et le style de mes clients. Vous êtes les bienvenus !

Sylvie Laurence
450 344-0288 • jocelyngaucher@hotmail.com
248, rue Blanchard, St-Damase

Prise de rendez-vous du lundi au vendredi

Heures d'ouvertures :
Mercredi : 9h à 17h • Jeudi : 9h à 19h • Vendredi : 9h à 18h

Pour un accompagnement personnalisé en gestion de patrimoine financier

Michael Roy, B.A.A., PL. Fin.

Planificateur financier professionnel
natif de Saint-Damase faisant partie de l'équipe
Assante de Saint-Hyacinthe

Je vous souhaite de belles vacances estivales !

ERRATUM
Veuillez noter qu'une erreur s'est glissée sur notre publicité en page 2 du présent journal. Michael Roy est conseiller en placement auprès de Gestion de capital Assante ltée, et non Gestion financière Assante ltée.

Gestion de capital Assante ltée
935, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6
Tél. : 450 250-4757 • Courriel : MRoy@assante.com

GESTION DE PATRIMOINE
Assante®

À votre service depuis 1971

LES ENTREPRISES
FLORENT
BEAUREGARD
joints • peinture

FLORENT
450 797 2212 • 450 779 5966
YANICK
450 797 3636 • 450 771 8093
EMMANUEL
450 779 9644

Emploi d'été

EMPLOYÉS
AUX DIVERS TRAVAUX
DE RÉCOLTES
de juillet à octobre
15 ans +

Denis Laflamme & Fils
249, rang Argenteuil,
St-Damase

Contactez-nous à :
yvon.laflamme225@gmail.com
ou 450 771-8263

AGRI-BEAUREGARD INC.
PIONEER
250 rang d'Argenteuil
Saint-Damase, QC J0H 1J0
Agri-Beauregard Inc

Sébastien Beauregard
Représentant commercial indépendant
des produits de marque Pioneer
Cell. : 450 501-0185
sebastien.beauregard@plantpioneer.com

Daniel Beauregard
Cell. : 450 278-0853
daniel.beauregard17@gmail.com

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
Chantal Soucy
Députée de Saint-Hyacinthe
1970, rue des Cascades Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5
Tél. : 450 773-0550 | chantal.soucy.sahy@assnat.qc.ca

La Griffons D'or
Diplômée de Canin Mode 2007
Toilettage
Pour chiens et chats
Prix variant entre 25$ et 45$
Rabais de 5$ à10$
pour nouveaux clients
Amélie Blais
676 rang Double
St-Pie J0H 1W0
(450) 772-5797

USINAGE GÉNÉRAL
MI Mec-Indus Inc.
Fabrication et conception • Assemblage mécano-soudé
Acier • Aluminium • Acier inoxydable
450 796.5811 450 223.4454
122, route 137, La Présentation, Qc J0H 1B0 • mec-indus@hotmail.com

DONALD BERGERON
Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurance et rentes collectives
Représentant en épargne collective*
Services Financiers Donald Bergeron Inc.
Cabinet de services financiers
29, rue du Couvent
Saint-Simon-de-Bagot (Québec) J0H 1Y0
Tél. : 450 798-2948 | Téléc. : 450 798-2566
Sans frais : 1 866 798-2948
sfdb@netco.ca

SFDB
SFL PLACEMENTS*
Cabinet de services financiers

*1850, avenue Panama, bur. 500
Brossard (Québec) J4W 3C6
Tél. : 450 672-1758 | Téléc. : 450 672-4299
donald.bergeron@sfl.qc.ca

VOUS DÉSIREZ ANNONCER DANS LE JOURNAL DE Saint-Damase ? CONTACTEZ-NOUS ! 450 795-3219

Richer, Rivet & associés notaires

VOTRE ÉTUDE DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGION
COMPTANT PLUS DE 45 ANS D'EXPÉRIENCE !

Pour que tout se passe bien,
faites confiance à l'expertise juridique
de notre cabinet.

- Droit agricole
- Succession et testament
- Mandat de protection
- Refinancement
- Achat d'une propriété
- Bail commercial
- Et bien plus !

450.797.9939

WWW.NOTAIRERICHER.COM

MONT-SAINT-HILAIRE
385, boul. Sir Wilfrid-Laurier

RICHELIEU
1040, 1ière Rue

LES CARROSSERIES
BENOIT LECLERC
#1 AU QUÉBEC*

*Selon le sondage de satisfaction
de Garage recommandé CAA-Québec 2014

LES CLIENTS APPRÉCIENT :
• Le travail impeccable
• Le service irréprochable
• La courtoisie
• L'honnêteté
• La rapidité

Carrossier ProColor
Service expert à toute épreuve

Clé Verte

DÉTENDEZ-VOUS...
On s'occupe de votre auto !

LES CARROSSERIES BENOIT LECLERC

Remorquage | Prêt de véhicule récent et discret
Réparation pare-brise | Restauration

AVEC NOUS, C'EST LE CLIENT AVANT TOUT ! GARDEZ LE

CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM • 450 446-1339 • INFO@CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM

Sonic
Dépanneur Chez Vic
Station-service, casse-croûte, dépanneur
Chez Vic depuis 1989
Marc Beauregard, prop.
26, Principale
St-Damase
Québec J0H 1J0
Tél. : 450 797-3980

VENTE ~ INSTALLATION ~ SERVICE
~ Chauffage : Air chaud • Eau chaude
Huile • Électrique • Plancher radiant
Gaz naturel • Gaz Propane
~ Climatisation
~ Échangeur d'air
~ Ventilation
CHAUFFAGE JULES FRÉCHETTE & fils inc.
T 450 797.3434
800 908.3434
F 450 797.3743
Jean Fréchette
Propriétaire
GazMétro PARTENAIRE CERTIFIÉ
Membre CMMTQ
241, rang d'Argenteuil
Saint-Damase QC J0H 1J0
chauffagejf@outlook.com
www.chauffagefrechette.com

CONSTRUCTION
LUC DESROCHERS
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - RÉNOVATION
237, rue Jodoin
Saint-Damase, Qc J0H 1J0
Cellulaire
450 278-2458
Téléphone
450 797-2458
Télécopieur
450 797-2299
luc@constructionlucdesrochers.com
RBQ 8332-5167-06

EXCELDOR
Usine de Saint-Damase
125, rue Sainte-Anne
Saint-Damase, QC, J0H 1J0

Autos St-Damase (1977) Inc.
• PEINTURE
• DÉBOSSELAGE
• ANTIROUILLE
• REDRESSEMENT DE CHÂSSIS
Tél. et Fax:
450 797-3344
Richard Tétreault
160, rue St-Étienne
St-Damase, Qc J0H 1J0

OLYMEL
On nourrit le monde

TOUT
SOUS LE MÊME TOIT : MENUISERIE • PLOMBERIE • DÉCORATION
MENUISERIE
RL Lachance inc.
Armoires de cuisine
Vanité • Plomberie • Céramique
211-A, St-Joseph, St-Damase (Qc) J0H 1J0
Tél. : 450 797-2181 • Fax : 450 797-3948
menuiserierl@bellnet.ca

Décor en Harmonie
Valérie Lachance Décoratrice
Services et conseils à domicile
Tél. : 450 797-8989 Fax : 450 797-3948
decorenharmonie@bellnet.ca
209, St-Joseph, St-Damase J0H 1J0

Patricia Bolduc
COURTIER IMMOBILIER
450 779-0009
Résidente de Saint-Damase depuis toujours
et présente en immobilier depuis 2008
dans notre belle municipalité.

ROYAL LEPAGE
MULTI-SERVICES
AGENCE IMMOBILIÈRE
WWW.PATRICIABOLDUC.COM

Desjardins
Caisse de Val-Maska

111, rue Principale
Saint-Damase (Québec) J0H 1J0
450 797-3353
Télécopieur : 450 797-3519
www.desjardins.com/caissevalmaska

GJ
Résidence Funéraire
G. Jodoin

PRÉ-ARRANGEMENTS
SERVICES CONVENTIONNELS
CRÉMATION
COLUMBARIUM
RITES FUNÉRAIRES PARTICULIERS
www.residencefunerairejodoin.ca

Marieville 450 460.2430
Saint-Damase 450 797.3889
Sainte-Madeleine 450 795.3395

ALZHEIMER, si un de vos proches en souffre il y a un endroit pour lui.

MANOIR STDAMASE
Résidence certifiée pour personnes semi-autonomes

Une invitation au bonheur de vivre

Pour une plus grande sécurité nous avons aménagé une unité de vie sécurisée pour personnes atteintes de déficiences cognitives et alzheimer.

NOUVEAUTÉS AU MANOIR
- Chapelle
- Bibliothèque et salle familiale
- Immeuble SÉCURISÉ et CLIMATISÉ
- SERVICE DE LIMOUSINE aux résidents

Invitant & relaxant
Jardin floral avec fontaine.

780, rang du Bas-Corbin
Saint-Damase
(À seulement 15 minutes de l'hôpital)
450 797-3648

WiFi Disponible gratuitement

NOURRITURE MAISON CUISINÉE SUR PLACE ET SERVIE À VOLONTÉ

Pour les informations complètes : www.manoirst-damase.com